

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	19 avril 2011	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 29 Présents : 27 Votants : 28
Date d'affichage de la convocation :	19 avril 2011	

Séance du mercredi 27 avril 2011

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi vingt sept avril deux mille onze à dix neuf heures, à la salle polyvalente de Saint-Aubin-sur-Yonne, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Alain GREMET (suppléé par Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU), Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Monsieur Louis BOUCHERON, Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

M. Jean-Pierre ROUSSEAU (suppléé par M. Alain GREMET),
Monsieur Laurent CHAT (pouvoir à Mme Gisèle DUMONT)
Madame Valérie BRUSIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Etude pour la Valorisation et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés Centre Yonne

OBJET : Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Etude pour la Valorisation et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés Centre Yonne

VU le rôle du syndicat de réfléchir à des solutions de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés du territoire,

VU la délibération du 17 décembre 2010 pour le choix d'une maîtrise publique du foncier sur lequel s'implantera le futur centre de traitement,

CONSIDERANT la décision prise que ce centre de gestion des déchets ménagers et assimilés accueillera une installation de stockage des déchets résiduels et des filières annexes de tri/recyclage/valorisation : pour les déchets résiduels, il a été opté pour un traitement par bioréacteur.

CONSIDERANT que pour accueillir ces installations, il faut trouver un site dans le Centre Yonne. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'apporter des modifications aux statuts du syndicat pour lui permettre d'acquérir du foncier.

CONSIDERANT qu'il est important de mener, en parallèle, une politique de prévention des déchets et pour ce faire, le syndicat va s'engager dans un programme de prévention des déchets en partenariat avec l'ADEME, qui débutera avant l'été 2011. L'objectif de ce programme -établi sur 5 ans- est une baisse de 7 % de la production des déchets. Pour accompagner les collectivités dans cette démarche et les aider à respecter les objectifs, l'ADEME versera une aide annuelle au syndicat d'un montant de 160 000 € (calcul basé sur la population). Une partie des actions seront menées directement par le syndicat, et l'autre par les collectivités qui se verront donc rétribuer une partie des aides.

Il est donc proposé au conseil communautaire de modifier les statuts du syndicat afin de lui permettre :

- d'acquérir des terrains dans l'optique de la maîtrise foncière du futur site
- de porter un programme local de prévention à l'échelle de son territoire, en partenariat avec l'ADEME
- d'en profiter pour faire les mises à jour réglementaires.

Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** d'acquérir des terrains dans l'optique de la maîtrise foncière du futur site
- **ACCEPTE** de porter un programme local de prévention à l'échelle de son territoire, en partenariat avec l'ADEME
- **ACCEPTE** d'en profiter pour faire les mises à jour réglementaires.



Pour copie conforme,
La 1^{ère} Vice-Présidente,
Catherine DECUYPER

Date de réception
par la Préfecture : 21/07/2011

date de publication : 22/07/2011



